LES SARMENTIERES

TAILLAN-MEDOC

DESCRIPTIF SOMMAIRE LOGEMENTS COLLECTIFS

OPERATION LABELLISEE BEE+

ENGAGEMENT QUALITE

ECONOMIE D'ENERGIE - ISOLATION ACOUSTIQUE - ISOLATION THERMIQUE - QUALITE DES EQUIPEMENTS

La conception de la résidence répond, par anticipation, aux exigences du seuil 2028 de la règlementation environnementale RE2020 soit plus de 30 % d'économie d'énergie par rapport à un logement conforme à la règlementation précédente RT 2012.
Le projet vise également à réduire considérablement l'émission de gaz à effet de serre par l'emploi d'énergie décarbonée et la mise en place de systèmes de production de chauffage et d'eau chaude sanitaire performants. De plus, l'emploi de matériaux à faible impact carbone pour la construction participe également à réduire l'impact environnemental de la résidence.
Enfin, les logements sont conçus pour améliorer le confort d'été et la qualité d'usage pour tous.

La résidence bénéficie de la certification BEE+ PRESTATERRE vous garantissant des bénéfices concrets au quotidien : un intérieur sain, sûr, agréable à vivre et des consommations maîtrisées.

Une réalisation

GREENCITY IMMOBILIER

INFRASTRUCTURE

✓ Terrassement généraux – Fondations en béton armé selon rapport géotechnique et études de structure.

SUPERSTRUCTURE

✓ Murs en élévations en béton banché ou en aggloméré de béton pour certains murs intérieurs et en brique creuse ou aggloméré de béton ou béton pour les murs de façades.

✓ Planchers en béton armé, épaisseur conforme aux études béton et aux normes en vigueur pour l'isolation acoustique.

✓ Enduit hydraulique teinté dans la masse selon plans des façades et choix de l'architecte.

✓ Charpente en bois avec chevrons apparents et couverture en tuiles de terre cuite selon localisation et choix de l'architecte. Gouttières et descentes en zinc ou aluminium.

ISOLATION THERMIQUE ET PLATRERIE

✓ Isolation thermique des murs de façades des logements : briques creuses de terre cuite ou aggloméré de béton ou béton, doublage intérieur par complexe isolant.

✓ Isolation du Rez-de-chaussée par isolant thermique sous ou sur dalle béton

✓ Isolation par laine déroulée et / ou soufflée sous toiture

✓ Isolation thermique conforme à l'étude thermique.

✓ Cloisons intérieures type PLACOPAN ou similaire.

✓ Mur séparatif entre logements ou entre logement et circulations communes en béton banché de 18 cm ou en cloison type PLACOSTIL 180 mm.

ISOLATION ACOUSTIQUE

✓ Mise en place d'un résilient acoustique sous chape ou sous revêtement de sol et épaisseur de planchers béton conforme aux normes en vigueur.

✓ Menuiseries extérieures avec double vitrage garantissant un affaiblissement acoustique minimum des murs de façades de 30 dBA.

MENUISERIES EXTERIEURES ET SERRURERIE

✓ Menuiseries extérieures des logements en PVC avec double vitrage 4/16/4 peu émissif Argon selon plan du logement.

✓ Occultation par volets roulants avec coffre de volet roulant isolé.

✓ Volets roulants motorisés dans tous les logements.

✓ Portes du hall d'entrée du bâtiment A en profilés métalliques ou aluminium avec ventouse électromagnétique.

✓ Garde-corps des balcons et terrasses à barreaudage en métal thermolaqué avec ou sans soubassement maçonné selon plans de l'architecte.

✓ Séparatifs maçonnés ou métalliques entre terrasses et balcons selon localisation.

MENUISERIES INTERIEURES

✓ Portes palières à âme pleine sur cadre métal, rainurée, poignée décorative avec plaque de sécurité, serrure 3 points, affaiblissement acoustique de 29 dBA minimum conformément aux prescriptions des normes en vigueur. Seuil de porte palière en bois ou aluminium.

✓ Portes de distribution intérieures de type alvéolaire, laqués au four en usine, finition haut de gamme. Huisseries métalliques peintes.

✓ Portes de placard de couleur blanche, coulissantes ou ouvrant à la française, surface traitée d'usine.

✓ Equipements des placards par étagères en mélaminé blanc ou medium (selon localisation) et / ou penderie avec tringle en acier chromé.

✓ Ensemble de boîtes à lettres conforme à la règlementation de La Poste.

CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE

✓ Appareils de chauffage conforme aux normes en vigueur et à l'étude thermique.

✓ Chauffage par panneaux rayonnants dans la partie séjour et les chambres selon bureau d'étude.

✓ Radiateur sèche serviette dans la salle de bains.

✓ Eau chaude sanitaire produite par système de chauffe-eau thermodynamique individuel selon bureau d'étude.

VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE

✓ Ventilation mécanique contrôlée Hygroréglable à basse consommation permettant d'adapter les débits d'air entrant et sortant au taux d'humidité du logement.

✓ Commande électrique permettant d'augmenter le débit d'air extrait dans la cuisine.

EQUIPEMENTS SANITAIRES

✓ Robinetterie équipée d'un mitigeur avec butée économique.

✓ Meuble bas de salle de bains à tiroirs surmonté d'un plan vasque en résine de synthèse et d'un grand miroir rétroéclairé.

✓ Emplacement machine à laver le linge sous plan dans les salles de bains.

✓ Baignoire en acier émaillé de couleur blanche avec douchette flexible.

✓ WC : cuvette céramique avec abattant double et réservoir avec chasse 3l/6l, économiseur d'eau.

EQUIPEMENTS DE CUISINE ET ELECTROMENAGER

- ✓ Meuble sous-évier , plan de travail hydrofuge de couleur.
- ✓ Evier inox 1 bac avec égouttoir pour les T2 et les T3. Robinet mitigeur double butée.
- ✓ Meubles hauts, étagères suivant possibilité technique.
- ✓ Emplacement pour four et/ou micro-ondes.
- ✓ Arrivées et évacuations pour lave-vaisselle.

T2 Réfrigérateur Table Top - Plaque de cuisson vitrocéramique encastrée 2 feux et hotte aspirante intégrée.
Machine à laver le linge dans la salle de bains.

T3 Réfrigérateur – congélateur - Plaque de cuisson vitrocéramique encastrée 3 feux et hotte aspirante intégrée.
Machine à laver le linge dans la salle de bains.

EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

✓ Haut niveau d ’équipement et de sécurité de l’installation électrique par le respect de la norme C15-100 et du CONSUEL.

✓ L’installation comprend un tableau d’abonné avec disjoncteur divisionnaire et toutes protections conformes à la norme C15-100 et au CONSUEL.

✓ Nombre et localisation des prises électriques, points lumineux et allumage conforme aux prescriptions de la norme C15-100 et du CONSUEL.

✓ Prise électrique sur les terrasses ou balcons.

✓ Equipement d’éclairage et lustrerie avec commande par détecteur pour les circulations communes, hall d’entrée, escaliers. Niveau d’éclairement conforme aux règlementations en vigueur.

✓ Pré-équipement pour installation ultérieure de bornes de recharge pour véhicule électrique sur certaines places de stationnement conformément à la réglementation en vigueur.

TELEVISION – TELEPHONE – ANTENNE SATELLITE

✓ Prises RJ45 multimédias suivant norme C 15-100 en vigueur: 2 prises RJ45 dans le séjour et 1 prise RJ45 dans chaque chambre. Toutes les prises du logement seront raccordées dans le coffret de communication permettant le brassage (box internet et câbles de brassage non fournis).

✓ Raccordement 100% fibre optique selon décision du concessionnaire.

REVETEMENTS DE SOLS ET FAÏENCES

Logements

✓ Carrelage grés émaillé 45X45 avec plinthes assorties dans toutes les pièces des T2 et des T3.

✓ Revêtement bois sur plots ou lambourdes sur terrasses et balcons.

✓ Faïence toute hauteur au pourtour des baignoires et tabliers de baignoire

✓ Faïence au-dessus du plan de travail de la cuisine.

Parties communes

✓ Halls d'entrée et circulation du RdC du bâtiment A : Carrelage grés émaillé et paillasson encastré.

✓ Circulation intérieure des étages du bâtiment A : moquette.

✓ Escalier intérieur desservant les étages du bâtiment A : moquette.

PEINTURE ET REVETEMENT MURAL

Logements

✓ Murs et plafonds : Peinture mate ou velouté lisse blanche acrylique.

Parties communes

✓ Halls d'entrée du bâtiment A : peinture mate lisse ou revêtement mural décoratif collé ou panneau décoratif et miroir au choix de l'architecte. Faux plafond décoratif.

✓ Circulations du bâtiment A : peinture mate lisse ou revêtement mural décoratif collé, coloris au choix de l'architecte.

✓ Escalier intérieur desservant les étages du bâtiment A : peinture mate lisse ou revêtement mural décoratif collé.

SECURITE – INTERPHONE

✓ Détecteur autonome de fumée.

✓ Interphonie par système fonctionnant avec le téléphone portable de l'utilisateur et de l'occupant, déverrouillage à distance du portillon ou du hall selon la provenance de l'appel (ou tout autre système d'interphonie).

✓ Badge de proximité permettant de déverrouiller la porte du hall d'entrée du bâtiment A.

ACCES – AMENAGEMENTS EXTERIEURES

✓ 1 seule clé permet l'accès au logement dans le bâtiment A et aux locaux communs.

✓ Portail d'accès à la résidence à ouverture motorisé commandée par télécommande individuelle.

✓ Aménagements paysagés selon le plan de l'architecte paysagiste, conception permettant de limiter les besoins en arrosage.

✓ Espaces verts communs avec arrosage intégré automatique des haies et arbustes.

✓ Espaces verts à usage privatif pour les appartements du rez-de-chaussée: engazonnés, clôturés et limités par des haies avec robinet de puisage privatif.

✓ Portillons d'accès aux jardins privatifs pour l'entretien par la copropriété.

NOTA

La rédaction du présent document étant antérieure à la construction de l'immeuble, les caractéristiques techniques définies dans le présent descriptif sont susceptibles d'être modifiées par le maître d'ouvrage dans le cas où la fourniture, la mise en œuvre de certains matériaux, équipements ou matériels se révèleraient difficiles, impossibles ou susceptibles d'entrainer des désordres, et ce pour un motif quelconque (retard d'approvisionnement, défauts de fabrication, arrêt de fabrication, défauts d'avis technique…).
Le Maitre d'ouvrage aura la faculté de les remplacer par d'autres de qualité au moins équivalente.
Il pourra en outre améliorer la qualité ou la présentation de tout ou partie de la construction.
La hauteur des seuils d'accès aux terrasses, balcons et loggias est liée aux contraintes structurelles et au respect des normes constructives et DTU en vigueur.